

### Rémunération du personnel infirmier

Le niveau de rémunération du personnel infirmier est un des facteurs qui influent sur la satisfaction professionnelle et l'attrait de la profession. Il a aussi un effet direct sur les coûts, puisque les salaires représentent l'un des principaux postes de dépenses des systèmes de santé.

Les données présentées dans cette section portent généralement sur la rémunération du personnel infirmier qui travaille dans les hôpitaux, mais la couverture est différente pour certains pays (voir l'encadré « Définition et comparabilité »).

Les données sont présentées de deux façons. Premièrement, la rémunération du personnel infirmier est comparée au salaire moyen de l'ensemble des travailleurs du pays considéré, ce qui donne une indication de l'attrait financier relatif du métier d'infirmier par rapport aux autres professions. Deuxièmement, le niveau de rémunération dans chaque pays est converti dans une monnaie commune, le dollar américain, corrigé par les parités de pouvoir d'achat, ce qui donne une indication du bien-être économique relatif des infirmiers comparativement à leurs homologues à l'étranger.

Dans la plupart des pays, la rémunération du personnel infirmier exerçant en milieu hospitalier était au minimum légèrement supérieure au salaire moyen de l'ensemble des travailleurs en 2013 (graphique 5.20). En Israël et au Luxembourg, elle était respectivement supérieure de 60 % et 40 % au salaire moyen. En Espagne et aux États-Unis, elle était plus élevée d'environ 30 %, et de 20 % en Grèce, en Australie et en Allemagne. Dans d'autres pays, le salaire des infirmiers dans les hôpitaux était à peu près équivalent au salaire moyen. En République slovaque, en Hongrie et en France, il se situait environ 10 % au-dessous.

Convertie dans une monnaie commune (et corrigée par les parités de pouvoir d'achat), la rémunération du personnel infirmier était au moins quatre fois plus élevée au Luxembourg qu'en Hongrie, en République slovaque ou en Estonie (graphique 5.21). Les infirmiers aux États-Unis avaient eux aussi un revenu relativement élevé par rapport à leurs homologues des autres pays, ce qui explique, au moins en partie, la capacité des États-Unis à attirer de nombreux infirmiers étrangers.

Dans de nombreux pays, la rémunération des infirmiers a subi l'impact de la crise économique de 2008, mais à des degrés divers (graphique 5.21). En dehors de l'Europe, la progression de la rémunération des infirmiers dans des pays comme les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande a ralenti temporairement à la suite de la crise, alors que cette dernière ne semble pas avoir eu d'effet sur le taux de croissance du revenu des infirmiers au Mexique. En Europe, à la suite de la crise économique, la rémunération des infirmiers a été réduite dans certains pays, comme la Hongrie ou l'Italie, et elle a été gelée en Italie au cours des dernières années. En Grèce, elle a été réduite en moyenne de 20 % entre 2009 et 2013.

Certains pays d'Europe centrale et orientale ont pris une série de mesures ces dernières années pour mieux retenir les professionnels infirmiers et autres personnels de santé, y compris en augmentant les salaires malgré des budgets serrés. En Hongrie, une augmentation graduelle de 20 % des salaires des infirmiers et des médecins, étalée sur une période de trois ans, a été allouée en 2012. En République tchèque également, les infirmiers ont bénéficié d'une hausse de salaire à la suite d'actions

de protestation des personnels des hôpitaux en 2011 (toutefois, cette augmentation a été moindre que pour les médecins), qui s'est accompagnée d'une certaine amélioration d'autres aspects de leurs conditions de travail (OCDE, à paraître).

#### Définition et comparabilité

La rémunération du personnel infirmier correspond au revenu annuel brut moyen, qui comprend les cotisations de sécurité sociale et l'impôt sur le revenu à la charge du salarié. Elle inclut normalement tous les gains additionnels légaux tels que les primes et le paiement des gardes de nuit et des heures supplémentaires. Dans la plupart des pays, les données se rapportent spécifiquement au personnel infirmier qui travaille dans les hôpitaux ; toutefois, au Canada, elles couvrent aussi les infirmiers travaillant dans d'autres structures. Dans certains États fédéraux comme l'Australie, le Canada et les États-Unis, le niveau et la structure de la rémunération sont fixés à un échelon infranational, ce qui peut entraîner des différences entre les unités territoriales.

Les données concernent uniquement les infirmiers « de niveau supérieur » en Australie, au Canada, en Irlande et aux États-Unis (d'où une surestimation comparative aux pays dans lesquels les infirmiers « de niveau intermédiaire » sont également pris en compte). Les données pour la Nouvelle-Zélande concernent le personnel infirmier employé par les conseils régionaux de santé à financement public, couvrant les infirmiers en titre (*registered nurses*) ainsi que trois catégories intermédiaires ou auxiliaires (*nurse assistants*, *enrolled nurses*, *health assistants*) ayant un niveau de salaire sensiblement moindre et différemment structuré.

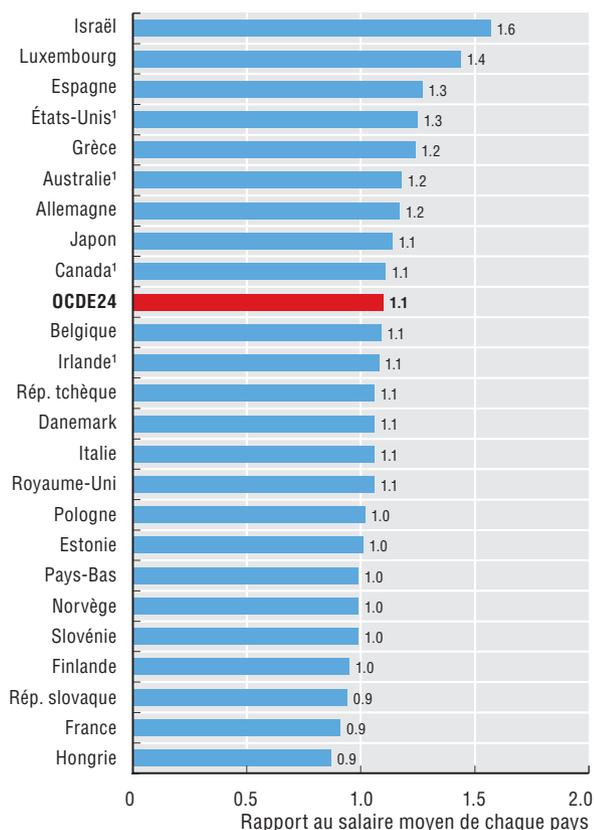
Les données ne portent que sur les infirmiers travaillant à temps plein, à l'exception de la Belgique, où les infirmiers à temps partiel sont aussi pris en compte (d'où une sous-estimation). Pour certains pays (par exemple, l'Italie ou la Slovaquie), elles n'incluent pas les revenus additionnels tels que le paiement des heures supplémentaires ou les primes. Aucun pays ne fournit de données sur les paiements informels qui, dans certains cas, peuvent représenter une part non négligeable du revenu total.

Le revenu des infirmiers est rapporté au salaire moyen à temps plein du pays, tous secteurs confondus. Les données relatives au salaire moyen sont tirées de la base de données de l'OCDE sur les Statistiques de la population active.

#### Références

OCDE (à paraître), *Health Workforce Policies in OECD Countries: Right Jobs, Right Skills, Right Places* (titre provisoire), chapitre 3 intitulé « Changing patterns in the international migration of doctors and nurses », Éditions OCDE, Paris.

### 5.20. Rémunération des infirmiers à l'hôpital par rapport au salaire moyen, 2013 (ou année la plus proche)

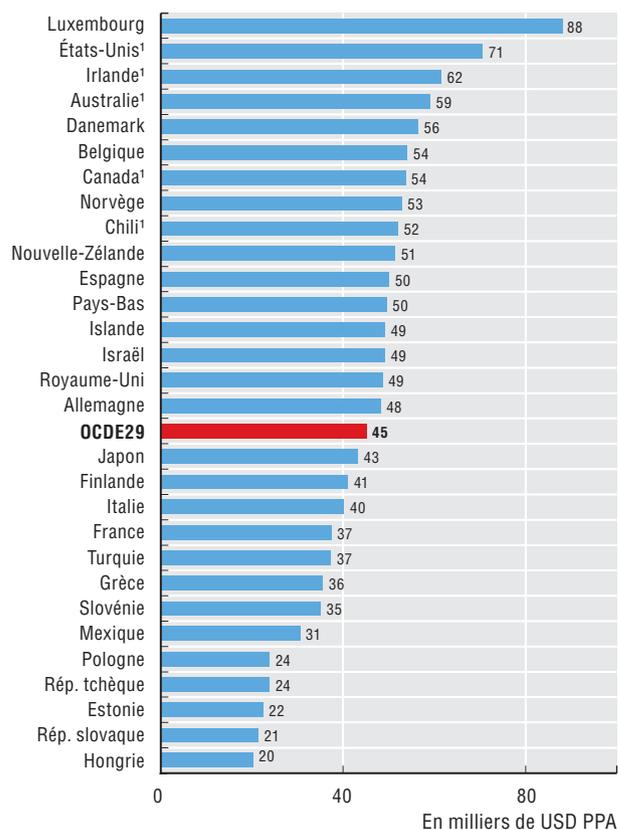


1. Les données se rapportent uniquement au personnel infirmier de niveau plus élevé aux États-Unis, Australie, Canada et Irlande (d'où une surestimation).

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933281884>

### 5.21. Rémunération des infirmiers à l'hôpital en USD PPA, 2013 (ou année la plus proche)

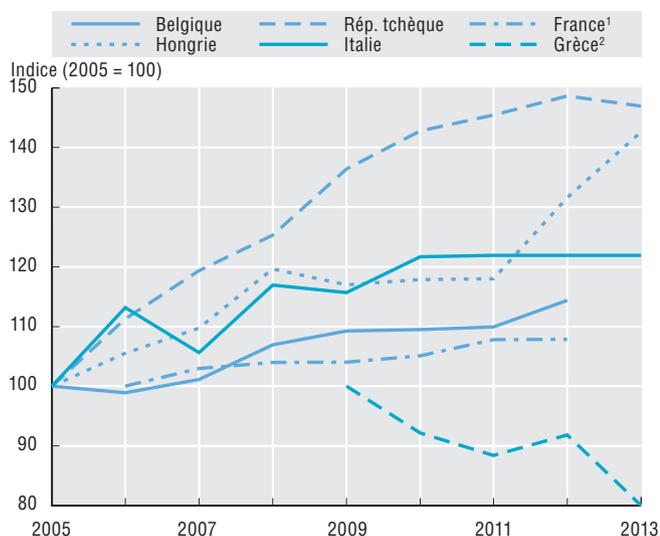


1. Les données se rapportent uniquement au personnel infirmier de niveau plus élevé aux États-Unis, Irlande, Australie, Canada et Chili (d'où une surestimation).

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933281884>

### 5.22. Evolution de la rémunération des infirmiers à l'hôpital, 2005-13 (ou année la plus proche)

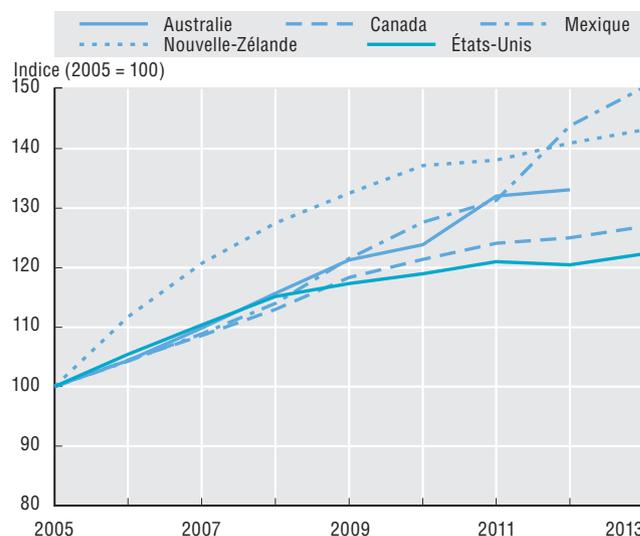


1. Indice pour la France, 2006=100.

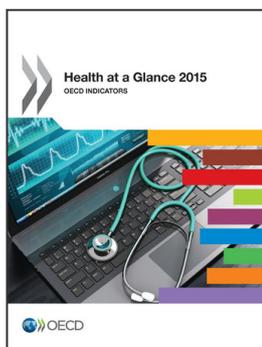
2. Indice pour la Grèce, 2009=100.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-fr>.

Informations sur les données concernant Israël : <http://oe.cd/israel-disclaimer>



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933281884>



Extrait de :  
**Health at a Glance 2015**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2015-en](https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2015), « Rémunération du personnel infirmier », dans *Health at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2015-29-fr](https://doi.org/10.1787/health_glance-2015-29-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).